



# Interhome Group Service Assurance

Valeur ajoutée pour les propriétaires / bailleurs et les clients.

## Garantie en cas d'annulation pour les clients

Protection avant voyage en cas d'annulation pour cause de maladie.

- ERV – Helvetia Schweizerische Versicherungsgesellschaft AG
- Couverture :
  - Les coûts d'annulation engagés
  - Franchise de 20% pour les frais d'annulation encourus
- Validité : internationale

## Responsabilité Civile Professionnelle pour les clients

Protection du client (vacancier) durant le séjour dans le logement de vacances, afin de couvrir tous les dommages matériels et corporels qui auraient lieu dans le dit logement.

- Allianz – Allianz Risk Transfer AG, Zurich
- Couverture :
  - Pour Interhome Group, plafond de 10.000 CHF par événement assuré
  - Plafond maximal de 10 millions CHF par événement assuré pour blessure corporelle et dommage de la propriété
  - Maximum total de 20 millions CHF pour la société chaque année
- Validité : internationale

## Assurance contre les dommages matériels causés par les vacanciers

Protection en cas de dommages sur le mobilier (chaises, tables, etc.), les biens solides (cuisine, fenêtres ou revêtements du sol, etc.), les infrastructures du jardin, etc. de la propriété, causés par les vacanciers.

## Garantie financière pour les clients et les propriétaires / bailleurs en cas d'insolvabilité

Protection avant et pendant la location, dans le cas d'insolvabilité de l'organisateur, afin que la prise en charge du coût des vacances soit assurée.

- Assurance AXA AG, Winterthur
- Couverture :
  - Plafond maximum de 45 millions CHF dans le cas d'un dommage pour le Groupe, en cas d'insolvabilité de Interhome Group
- Validité : internationale

## Responsabilité Civile Professionnelle pour les propriétaires

Protection pour les dommages du mobilier (chaises, tables, etc.), les parties constitutives fixes (cuisine, fenêtres ou revêtements du sol, etc.), les infrastructures du jardin, etc. de la propriété, causés par les employés de Interhome Group.

- Allianz – Allianz Risk Transfer AG, Zurich
- Couverture :
  - Pour Interhome Group, plafond de 10.000 CHF par événement assuré
  - Plafond maximal de 10 millions CHF par événement assuré pour blessure corporelle et dommage de la propriété
  - Maximum total de 20 millions CHF pour la société chaque année
- Validité : internationale

- ERV – Helvetia Schweizerische Versicherungsgesellschaft AG
- Couverture :
  - Plafond de 5.000 CHF par réservation
  - Plafond maximal de 20.000 CHF par objet par an
  - Franchise de 200 CHF par dommage
- Validité : internationale